24 juin 2002 **02.135**

Motion Giovanni Spoletini et Viviane Houlmann

Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel

Le patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel n'est pour l'instant mis en valeur que par les musées, sans véritable synergie avec les lieux où s'est déroulée cette histoire légendaire.

Nous souhaitons que le canton de Neuchâtel mette en place une étude pour procéder d'abord à l'identification, puis à la mise en valeur des contenus industriels et culturels de notre histoire horlogère. Il s'agit d'identifier et de classer par époque tant les acteurs que les lieux: maîtres horlogers, créateurs de marques, fondateurs d'industries horlogères ainsi que les ateliers, comptoirs horlogers, maisons-usines, usines, de même que les activités qui sont directement liées à cette industrie, par exemple les graveurs et leurs ateliers, les écoles d'horlogerie, l'Ecole d'art appliqué.

Nous proposons que l'étude chronologique soit faite en commençant à la moitié du XVIIIe siècle par tranches de 50 ans; exemples 1700-1750 / 1750-1800 / 1800-1850, etc., ou selon les indications des spécialistes de ce sujet.

L'environnement architectural de cette industrie ainsi que l'habitat caractéristique de nos deux cités horlogères et des autres centres horlogers du canton seront mis en valeur et présentés de manière interactive afin d'être inclus dans un véritable circuit de visite historique, culturel et touristique.

Il faudra aussi faire appel aux nombreuses familles du Pays de Neuchâtel dépositaires de documents et témoignages de cette véritable culture horlogère. Il s'agit de créer une synergie entre les musées de l'histoire de la mesure du temps et le véritable musée vivant qu'est le Pays de Neuchâtel en la matière avec un tiers des emplois liés à la branche horlogère.

Ce travail devra servir à terme à l'élaboration d'un concept et label neuchâtelois qui illustre notre grande tradition ainsi que notre originalité par rapport aux autres lieux horlogers de l'Arc jurassien. Son contenu se veut plus spécifique et ciblé que ne peut l'être le concept régional et grand public de Watch Valley. Cependant, il doit s'inscrire dans ce concept touristique de l'Arc jurassien.

L'accent sera mis sur l'aspect culturel et technique du savoir-faire neuchâtelois dans ce domaine. Cela permettra de mieux accompagner les projets de la promotion économique et l'offre de formation nationale et internationale de nos écoles ciblées sur l'horlogerie et la microtechnique.

Dans l'optique du développement d'un produit touristique basé sur le patrimoine horloger, l'étude devra être complétée par une réflexion sur le cadre institutionnel (association, fondation, etc.) le plus à même de gérer et de développer ce concept.

L'envergure de l'étude implique une large collaboration avec les villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ainsi que toutes les institutions publiques et privées concernées par la problématique (musées, institut L'homme et le temps, écoles d'horlogerie, Université, promotion économique et tourisme, etc.).

Cosignataires: Pierrette Erard, M. Debély, F. Perrin-Marti, Patrick Erard, Ch.-H. Augsburger, R. Jeanneret, J.-P. Veya, C. Stähli-Wolf, O. Duvoisin, C. Gehringer, M. Giovannini, H. Jenni, F. Bonnet, J.-N. Karakash, B. Bois, D. de la Reussille et C. Borel.

VERSION AMENDEE

~~DIPAC/DEP~~ DECS/DEC

24 juin 2002 **02.135**

Motion Giovanni Spoletini et Viviane Houlmann

Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel

Le patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel n'est pour l'instant mis en valeur que par les musées, sans véritable synergie avec les lieux où s'est déroulée cette histoire légendaire.

Nous souhaitons que le canton de Neuchâtel mette en place une étude pour procéder d'abord à l'identification, puis à la mise en valeur des contenus industriels et culturels de notre histoire horlogère. Il s'agit d'identifier et de classer par époque tant les acteurs que les lieux: maîtres horlogers, créateurs de marques, fondateurs d'industries horlogères ainsi que les ateliers, comptoirs horlogers, maisons-usines, usines, de même que les activités qui sont directement liées à cette industrie, par exemple les graveurs et leurs ateliers, les écoles d'horlogerie, l'Ecole d'art appliqué.

Nous proposons que l'étude chronologique soit faite en commençant à la moitié du XVIIIe siècle par tranches de 50 ans; exemples 1700-1750 / 1750-1800 / 1800-1850, etc., ou selon les indications des spécialistes de ce sujet.

L'environnement architectural de cette industrie ainsi que l'habitat caractéristique de nos deux cités horlogères et des autres centres horlogers du canton seront mis en valeur et présentés de manière interactive afin d'être inclus dans un véritable circuit de visite historique, culturel et touristique.

Il faudra aussi faire appel aux nombreuses familles du Pays de Neuchâtel dépositaires de documents et témoignages de cette véritable culture horlogère. Il s'agit de créer une synergie entre les musées de l'histoire de la mesure du temps et le véritable musée vivant qu'est le Pays de Neuchâtel en la matière avec un tiers des emplois liés à la branche horlogère.

Ce travail devra servir à terme à l'élaboration d'un concept et label neuchâtelois qui illustre notre grande tradition ainsi que notre originalité par rapport aux autres lieux horlogers de l'Arc jurassien. Son contenu se veut plus spécifique et ciblé que ne peut l'être le concept régional et grand public de Watch Valley. Cependant, il doit s'inscrire dans ce concept touristique de l'Arc jurassien.

L'accent sera mis sur l'aspect culturel et technique du savoir-faire neuchâtelois dans ce domaine. Cela permettra de mieux accompagner les projets de la promotion économique et l'offre de formation nationale et internationale de nos écoles ciblées sur l'horlogerie et la microtechnique.

Dans l'optique du développement d'un produit touristique basé sur le patrimoine horloger, l'étude devra être complétée par une réflexion sur le cadre institutionnel (association, fondation, etc.) le plus à même de gérer et de développer ce concept.

Vu l'ampleur de cette tâche et ses conséquences financières impossibles à chiffrer, nous proposons qu'une étude préliminaire soit confiée à l'Institut L'homme et le temps.

Cette étude préliminaire devrait répondre à trois questions:

1. Quels sont les projets déjà en route, allant dans le sens de la motion?
2. Que manque-t-il pour cette mise en valeur du patrimoine horloger?
3. Quel serait le coût approximatif d'un tel projet?

Les conclusions de cette étude ne devront pas donner naissance à de nouvelles structures et engendrer des coûts supplémentaires. Il s'agira, alors, d'utiliser les forces de travail et les structures déjà existantes.

Cosignataires: Pierrette Erard, M. Debély, F. Perrin-Marti, Patrick Erard, Ch.-H. Augsburger, R. Jeanneret, J.-P. Veya, C. Stähli-Wolf, O. Duvoisin, C. Gehringer, M. Giovannini, H. Jenni, F. Bonnet, J.-N. Karakash, B. Bois, D. de la Reussille et C. Borel.